Votre aventure commence

Félicitations, vous y êtes!

Votre carte Aventura[MD] CIBC Visa Infinite Privilege* haut de gamme réinvente l'expérience des primes voyages en combinant avantages exceptionnels, obtention rapide de primes et expériences de voyage authentiques et personnalisées. Vous faites maintenant partie d'un groupe élite de titulaires de carte CIBC qui profitent d'avantages exceptionnels :

- Un crédit de voyage annuel de 200 $ à utiliser auprès du Centre de primes CIBC[1]
- Rehaussez votre expérience à l'aéroport avec 6 visites gratuites dans plus de 1 200 salons à l'échelle mondiale grâce au Programme de Compagnon d'aéroport Visa[2]
- La possibilité d'échanger vos points Aventura[MD] contre des sièges en classe affaires auprès de tout transporteur aérien[3]
- Deux (2) remboursements des frais de demandes d'adhésion au programme Nexus pouvant aller jusqu'à 200 $ CA chacun[4]
- Accès au Centre de primes CIBC pour réserver des voyages pour vous et votre famille[5]
- Une couverture d'assurance pour appareils mobiles en cas de pertes, de vol ou de dommages accidentels[6]
- Accès exclusif aux avantages de la carte Visa Infinite Privilege[7] une fois votre carte enregistrée sur le site visa.ca/infiniteprivilegefr
- Une vaste gamme d'avantages dans les hôtels[7], d'assurances voyage[6] et plus encore

Cette carte est le passeport de prestige qui vous permet de vivre des expériences personnalisées vraiment exceptionnelles aussi bien à la maison qu'à l'étranger.

Nous espérons que votre nouvel univers d'expériences de voyage haut de gamme vous plaira!

Le vice-président, Stratégie et avantages, Produits de cartes,

Megan Jones

Votre guide de référence abrégé :

1. **Activez votre carte :**
   Activez votre carte par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct[MD] ou de Services bancaires mobiles CIBC[MD], ou en appelant la Banque CIBC au 1 800 465-4653 (au Canada et aux États-Unis) ou au 514 861-4653 (de partout ailleurs). Si votre carte est un remplacement d'un autre produit, vous pouvez aussi l'activer en effectuant un achat au moyen de votre NIP actuel.

2. **Inscrivez-vous pour bénéficier de vos avantages Visa Infinite Privilege :**
   Visitez le site visa.ca/infiniteprivilegefr pour créer un profil Visa Infinite Privilege lié à votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege et consulter la gamme d'avantages uniques offerts dans la restauration, le voyage et le style de vie. (Page 8)

3. **Inscrivez-vous au programme Compagnon d'aéroport Visa[2] :**
   Inscrivez-vous dès maintenant en téléchargeant gratuitement l'appli Compagnon d'aéroport Visa ou en visitant le site Web visaairportcompanion.ca/fr. (Page 7)

4. **Inscrivez-vous à Services bancaires CIBC en direct et téléchargez l'application Services bancaires mobiles CIBC** pour vous aider à garder le contrôle de vos dépenses. Configurez aussi votre portefeuille mobile pour profiter d'une façon simplifiée de payer. (Page 17)

Table des matières

Accumulez des points plus rapidement, voyagez plus tôt que prévu 2

Voyage 3

Rehaussez votre voyage grâce à des avantages exceptionnels 7

Une couverture d'assurance qui voyage bien 11

Vos opérations bancaires, à votre façon 14

Gérez vos dépenses 17

Gérer ma carte 17

Coordonnées importantes 18

Modalités du programme Aventura 20

Remarques, marques de commerce et mentions juridiques 20

Accumulez des points plus rapidement, voyagez plus tôt que prévu

Obtenez plus de points sur une plus grande variété d'achats courants.

- Deux (2) points pour chaque dollar dépensé pour des achats de restauration et de divertissement admissibles[8]
- Deux (2) points pour chaque dollar dépensé pour des achats de transport, d'essence, de recharge pour véhicules électriques et d'épicerie admissibles[8]
- Trois (3) points pour chaque dollar d'achat de voyage effectué auprès du Centre de primes CIBC[9]
- 1,25 point pour chaque dollar dépensé pour tous les autres achats[10]

Comme **vos points Aventura n'expirent pas**, ils sont là lorsque vous êtes prêt à voyager[11].

Pour en savoir plus sur les points Aventura, visitez le site primescibc.com.

Demandez des cartes supplémentaires : Vous pouvez recevoir jusqu'à neuf (9) cartes supplémentaires pour votre conjoint, des membres de votre famille ou toute autre personne de votre choix. Des cartes supplémentaires signifient plus d'occasions d'obtenir des points Aventura.

Voyage

Tableau des Primes aériennes Aventura

Au moment d'échanger vos Points Aventura contre des Primes aériennes, vous avez le choix parmi des centaines de compagnies aériennes. De plus, vous profiterez de la souplesse et de la valeur offertes par nos outils de réservation en ligne, qui facilitent encore davantage le choix d'un vol parfait.

De plus, il n'existe aucune période d'interdiction ou de restriction et vos points n'expirent jamais[11]. Ainsi, que vous planifiiez un voyage au Canada, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde, vos Points Aventura peuvent vous aider à vous y rendre.

Vous obtiendrez également un accès exclusif au Tableau des Primes aériennes Aventura pour la classe affaires, qui offre une excellente valeur pour les réservations en classe affaires[3].

Pour savoir jusqu'où vos points Aventura vous mèneront, consultez notre Tableau des Primes aériennes Aventura[3] sur le site PrimesCIBC.com

Voyage flexible

Vous pouvez échanger vos Points Aventura pour créer rapidement et facilement des expériences de vacances uniques et personnalisées. Grâce à Voyage flexible Aventura, vous pouvez réserver des vols, des hôtels, des locations de voiture, des activités et plus encore par l'intermédiaire du Centre de primes CIBC. Qu'il s'agisse d'une nuitée dans un hôtel du centre-ville ou d'un voyage exotique à l'autre bout du monde, vous avez le choix!

Des articles, des cartes-cadeaux et plus encore

Pour vous récompenser en vous offrant un nouveau gadget ou une séance de magasinage à votre boutique préférée, ou pour vivre une expérience emballante offerte parmi les primes style de vie Aventura[12], il vous suffit d'échanger vos points Aventura.

Visitez le site primescibc.com ou appelez le Centre de primes CIBC au 1 888 317-7728 pour connaître toutes les merveilleuses primes Aventura.

Magasinage avec des points

Échangez vos points pour rembourser les opérations admissibles en attente portées à votre carte de crédit Aventura[13].

Paiement avec des points

Utilisez vos points Aventura CIBC pour payer le solde de votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege[14].

Produits financiers avec des points

Atteignez vos objectifs financiers les plus importants plus rapidement en utilisant vos points Aventura CIBC pour effectuer des paiements ou verser des cotisations pour des produits financiers CIBC[14]. Par exemple :

Faire un paiement anticipé d'un prêt hypothécaire à l'habitation[15]

Verser une cotisation dans un Compte d'épargne Avantage fiscal CELI CIBC[16]

Verser une cotisation dans un REER – Compte d'épargne à intérêt quotidien CIBC[16]

Effectuer un paiement sur une Marge de crédit personnelle CIBC[17]

Effectuer un paiement supplémentaire sur un Prêt personnel CIBC[17]

Faire un dépôt ou une cotisation à votre compte de courtage autogéré Pro-Investisseurs CIBC[18]

Il est facile d'échanger vos points. Vous pouvez choisir parmi vos produits financiers par l'intermédiaire de CIBC en direct et de Services bancaires mobiles CIBC.

Pour en savoir plus sur l'échange de points, visitez le site primescibc.com ou appelez le Centre de primes CIBC au 1 888 317-7728. Pour les appels depuis l'étranger, consultez la page 18.

Centre de primes CIBC

Le Centre de primes CIBC est une agence de voyages multiservices qui peut constituer presque tous les types de forfaits d'expérience de voyage ou de primes style de vie[5].

- Vous pouvez régler votre voyage en échangeant vos points Aventura, en utilisant votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege ou en combinant les deux!
- Il suffit d'échanger le nombre de points Aventura que vous souhaitez et de porter le reste à votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege.

Visitez le site primescibc.com ou appelez le Centre de primes CIBC au 1 888 317-7728.

35
37

Rehaussez votre voyage grâce à des avantages exceptionnels

Faites-vous plaisir grâce à un crédit de voyage annuel de 200 $[1]

Une fois par année civile, vous serez admissible à un crédit de voyage de 200 $ lorsque vous réservez votre voyage par l'intermédiaire du site PrimesCIBC.com ou en appelant le Centre de primes CIBC au 1 888 317-7728.

Rehaussez votre expérience à l'aéroport grâce à l'accès aux salons internationaux

Vous avez besoin d'un endroit où travailler, vous détendre ou vous ressourcer avant de décoller? En tant que titulaire de carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege, vos avantages privilégiés comprennent le programme Compagnon d'aéroport Visa, qui vous donne accès à plus de 1 200 salons d'aéroport dans le monde (y compris partout au Canada)[2]. Inscrivez-vous dès maintenant pour bénéficier de 6 visites gratuites dans les salons par année d'abonnement pour vous ou les personnes qui vous accompagnent. Il suffit de valider votre abonnement sur l'appli ou le site Web de Compagnon d'aéroport Visa, ou d'utiliser votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege[19] pour accéder aux salons après l'inscription. Vous et vos usagers autorisés devez vous inscrire à ce privilège séparément. L'inscription est rapide et facile, disponible en ligne et par le biais de l'appli.Inscrivez-vous dès maintenant en téléchargeant gratuitement l'appli Compagnon d'aéroport Visa ou en visitant le site Web visaairportcompanion.ca/fr.

Traversez les frontières plus facilement grâce à NEXUS[4]

De bonnes nouvelles pour les grands voyageurs aux États-Unis : obtenez deux (2) remboursements pouvant aller jusqu'à 200 $ CA chacun des frais de demande d'adhésion au programme NEXUS tous les quatre (4) ans. Le programme NEXUS vise à accélérer le passage à la frontière des voyageurs à faible risque préapprouvés au Canada et aux États-Unis.

Service de conciergerie Visa Infinite Privilege à votre convenance[7,20]

Vous avez accès au Service de conciergerie Visa Infinite Privilege 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, de presque n'importe où dans le monde. Vous pouvez désormais profiter pleinement de chaque journée, chaque fois que vous voyagez, magasinez et utilisez votre carte. Considérez le Service de conciergerie comme votre assistant personnel, une personne en mesure de vous donner des renseignements utiles et des conseils d'expert sur tout, des réservations de voyage aux billets, en passant par des recommandations de restaurants et bien plus.

Accès exclusif aux privilèges Visa Infinite Privilege[2,7,21]

Votre carte Visa Infinite Privilege vous permet de profiter des avantages suivants :

- Accès aux salons aéroportuaires à l'échelle mondiale du programme Compagnon d'aéroport Visa[2]
- Collection hôtels de luxe Visa Infinite
- Avantages de Récompenses RSVP[MC] pour titulaires de carte Visa pour le niveau Diamant
- Série Rencontres à table Visa Infinite
- Programme Expériences Visa Infinite en régions vinicoles
- Avantages et services aux aéroports de Toronto, de Montréal, de Vancouver et d'Ottawa
- Service de conciergerie Visa Infinite Privilege
- Avantages Troon[MD] Golf Benefit de Visa Infinite Privilege
- Offres exclusives d'une durée limitée

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au Programme de Compagnon d'aéroport Visa et visitez le site visa.ca/infiniteprivilegefr pour en savoir plus sur tous vos privilèges Visa Infinite Privilege. Abonnez-vous aux courriels Visa Infinite Privilege pour être parmi les premiers informés des nouvelles offres et des événements.

Une fois que vous avez créé votre profil Visa Infinite Privilege sur le site visa.ca/infiniteprivilegefr, vous pouvez envoyer une demande par courriel à requests@VisaVIPConcierge.ca. **Appelez le Service de conciergerie Visa Infinite Privilege sans frais au 1 855 822-1240 (au Canada et aux États-Unis) ou à frais virés au 303 967-1036 (de partout ailleurs).**

Économisez sur l'essence grâce à la Banque CIBC et à Récompenses Journie

Liez votre carte CIBC admissible à Récompenses Journie et utilisez-la pour économiser automatiquement jusqu'à 10 cents le litre[21] aux stations-service **Pioneer**, **Fas Gas**, **Ultramar** et **Chevron** participantes[22]. Visitez le site cibc.com/journie-fr pour commencer.

Économisez sur les locations de véhicules

Obtenez des rabais sur la location de véhicules pouvant aller jusqu'à 25 % auprès des établissements Avis[MD] et Budget[MD] participants partout dans le monde lorsque vous payez avec votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege[23].

Pour profiter de ces rabais : Appelez Réservations mondiales Avis au 1 800 879-2847 et indiquez le numéro de rabais universel Avis (AWD) « C277500 », ou appelez le service de réservation Budget au 1 800 268-8900 en indiquant le code de rabais Budget (BCD) « A748700 ».

Une couverture d'assurance qui voyage bien

Détendez-vous grâce à la couverture qui contribue non seulement à vous protéger vous lors de vos voyages, mais aussi les articles que vous achetez à domicile ou à l'étranger.

Votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege est assortie d'une gamme de couvertures d'assurance qui vous aident, vous et votre famille[6].

Les renseignements fournis dans la présente section sont d'ordre général seulement. Veuillez consulter les certificats d'assurance ci-joints pour connaître les modalités exactes de votre protection, notamment les garanties, les conditions d'admissibilité, les restrictions et les exclusions.

Pour obtenir de l'aide en cas d'urgence, faire une demande de règlement ou obtenir des renseignements avant le voyage, visitez le site **cibc.client.insure/fr**, ou appelez au 1 855 845-0999 au Canada et aux États-Unis ou au 905 412-1102 à frais virés de partout ailleurs.

Assurance	Ce qui est couvert	Assurance complémentaire+
Assurance voyage pour soins médicaux d'urgence hors province	Couvre, jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars canadiens ($ CA), les frais médicaux d'urgence admissibles engagés par une personne assurée âgée de 64 ans ou moins qui voyage à l'extérieur de sa province ou de son territoire de résidence au Canada pendant les 31 premiers jours du voyage ou, si la personne assurée a 65 ans ou plus, pendant les 10 premiers jours du voyage. Il n'est même pas nécessaire de régler votre voyage avec votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege. Vous devez appeler Gestion Global Excel inc., le fournisseur de services de règlement et d'assistance, avant de recevoir des soins; autrement, la demande de règlement pourrait être refusée. Une exclusion s'applique à toute affection médicale qui n'était pas stable avant votre voyage. Pour obtenir plus de précisions, consultez votre certificat d'assurance.	Oui
Assurance annulation/ interruption de voyage	Permet d'obtenir un remboursement des frais de préparatifs de voyage admissibles qui ont été portés à votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege avant la date de votre départ en cas d'annulation, d'interruption ou de retard de votre voyage pour un motif couvert. Vous pourriez bénéficier d'une protection allant jusqu'à 2 500 $ CA par personne assurée, par voyage, pour les frais d'annulation de voyage admissibles, jusqu'à un maximum de 10 000 $ CA pour l'ensemble des personnes assurées. Vous pourriez bénéficier d'une protection allant jusqu'à 5 000 $ CA par personne assurée, par voyage, pour les frais d'interruption ou de retard de voyage admissibles, jusqu'à un maximum de 25 000 $ CA pour l'ensemble des personnes assurées. Vous devez appeler Gestion Global Excel inc., le fournisseur de services de réclamations et d'assistance, le jour où survient la cause de l'annulation, de l'interruption ou du retard de votre voyage, ou le jour ouvrable suivant. Une exclusion s'applique à toute affection médicale problème de santé qui n'était pas stable avant votre voyage. Pour obtenir plus de précisions, consultez votre certificat d'assurance.	Oui
Assurance collision/ dommages pour les véhicules de location	Il vous suffit de porter le coût total de la location d'auto à votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege et de refuser la garantie Exonération en cas de dommages causés par collision (EDC) ou la garantie Exonération en cas de dommages (aux États-Unis) de l'agence de location. Vous pourriez être protégé par l'Assurance collision/dommages pour les véhicules de location jusqu'à concurrence de sa valeur au jour du sinistre, si sa valeur, selon son année de modèle, ne dépasse pas le prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) de 100 000 $ CA et si toutes les autres modalités de la couverture sont respectées. Pour obtenir plus de précisions, consultez votre certificat d'assurance.	Non
Assurance accident à bord d'un transporteur public	Chaque fois que vous voyagez en avion, en traversier, en train ou en autobus et que vous portez au moins 75 % du montant de vos billets à votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege, vous pourriez être protégé par l'Assurance accident à bord d'un transporteur public contre les blessures corporelles accidentelles, y compris le décès, jusqu'à concurrence de 500 000 $ CA par personne assurée. Pour obtenir plus de précisions, consultez votre certificat d'assurance.	Non

Assurance	Ce qui est couvert	Assurance complémentaire+
Assurance retard de vol et assurance bagages	Portez au moins 75 % du montant de votre billet d'avion pour un vol régulier à votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege et, si votre vol est retardé de plus de quatre heures, vous pourriez recevoir jusqu'à 500 $ CA par personne assurée (jusqu'à concurrence de 1 000 $ CA par sinistre pour l'ensemble des personnes assurées) pour des frais de subsistance raisonnables tels que des repas et l'hébergement, des frais de transport terrestre et des frais de divertissement. La couverture inclut aussi jusqu'à 500 $ CA par personne assurée (jusqu'à concurrence de 1 000 $ CA par sinistre pour l'ensemble des personnes assurées) pour l'achat de vêtements et d'articles de toilette de base essentiels lorsque vos bagages sont retardés au-delà de six heures par le transporteur aérien. Les articles de remplacement doivent être achetés dans les quatre jours suivant la période de retard des bagages. De plus, la couverture inclut jusqu'à 1 000 $ CA par personne assurée (jusqu'à concurrence de 2 500 $ CA par sinistre pour l'ensemble des personnes assurées) pour la perte, le vol ou les dommages de vos bagages enregistrés. Pour obtenir plus de précisions, consultez votre certificat d'assurance.	Oui
Assurance-achats et garantie prolongée	La plupart des articles personnels neufs achetés au moyen de votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege pourraient être remplacés ou réparés, ou vous pourriez être remboursé s'ils sont perdus, volés ou endommagés dans les 180 jours suivant la date de l'achat. De plus, la garantie prolongée pourrait vous permettre de tripler la période de garantie initiale du fabricant, jusqu'à concurrence de deux années supplémentaires, pour la plupart de vos achats. Pour obtenir plus de précisions, consultez votre certificat d'assurance.	Oui
Assurance pour appareils mobiles	Couvre les frais de réparation ou de remplacement de votre appareil mobile personnel, jusqu'à concurrence de 1 500 $ CA par sinistre et par personne assurée, en cas de perte, de vol ou de dommages accidentels pendant un maximum de deux années après l'achat. La couverture est offerte lorsque le coût total du téléphone cellulaire, du téléphone intelligent ou de la tablette (ou une partie du coût si l'appareil est financé par un fournisseur de services sans fil canadien ou un fournisseur de services « Achetez maintenant, payez plus tard » canadien) est porté à votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege. Pour obtenir plus de précisions, consultez votre certificat d'assurance.	Oui
Assurance contre le cambriolage à l'hôtel	Portez une partie du coût de votre hébergement à votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege et, si vous subissez des pertes ou des dommages à la suite d'un cambriolage dans votre chambre alors que vous êtes enregistré en tant que client, vous pourriez obtenir un remboursement pour vos articles personnels (à l'exception de l'argent) endommagés ou perdus, jusqu'à concurrence de 2 500 $ CA par sinistre pour l'ensemble des personnes assurées. Pour obtenir plus de précisions, consultez votre certificat d'assurance.	Oui

+ Par « assurance complémentaire », on entend que toutes les autres sources de recouvrement, d'indemnité ou de protection doivent être utilisées avant qu'une indemnité puisse vous être versée en vertu de ces couvertures d'assurance.

Vos opérations bancaires, à votre façon

Gérez votre argent en toute simplicité

Aucuns frais de dépassement de votre limite de crédit : La carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege vous offre un pouvoir d'achat accru quand vous en avez besoin[24].

Le montant que vous pouvez dépenser en plus de votre limite de crédit dépend de plusieurs facteurs et doit être payé en totalité à la date d'échéance.

Avances en espèces instantanées : Bénéficiez d'un accès instantané à des avances en espèces jusqu'à concurrence de 1 000 $ par jour, sous réserve de vos fonds disponibles et de votre crédit disponible[25], à tout guichet automatique bancaire CIBC ou à l'un des quelque un million de guichets automatiques bancaires affichant les logos Visa, Interac[MD] ou Système Plus*. Vous n'avez besoin que de votre carte et de votre NIP. Vous pouvez aussi modifier votre NIP en ligne, où que vous soyez dans le monde, en tout temps par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC[26]. Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/gerermacarte.

Remplacement de carte et jusqu'à 5 000 $ d'avances en espèces en cas d'urgence : Si vous voyagez et que votre carte est perdue ou volée, ou que vous soupçonnez quelqu'un de l'utiliser ou d'en utiliser le numéro, communiquez avec la Banque CIBC le plus vite possible au 1 800 663-4575. Vous disposerez d'une carte de remplacement d'urgence et d'avances en espèces pouvant aller jusqu'à 5 000 $[25].

Virement de fonds mondial CIBC[MC]

Envoyez des fonds à l'étranger avec le service Virement de fonds mondial CIBC[27]. Il n'y a aucuns frais d'opération et vous n'aurez pas à payer d'intérêts tant que vous réglez votre Solde au plus tard à la date d'échéance du paiement[28].

Utilisez votre appareil mobile, ouvrez une session de Services bancaires CIBC en direct sur votre ordinateur ou passez à un centre bancaire CIBC pour envoyer de l'argent à des taux de change concurrentiels. C'est facile et sécuritaire, et les fonds arriveront dès le jour ouvrable suivant[28].

Gérez vos dépenses

Plans de versements MonTempo CIBC[MC,29]

Lorsque vous décidez d'effectuer un achat important, qu'il s'agisse de rénovations ou de vacances prévues, ou encore d'une dépense imprévue comme le bris d'un électroménager, vous pouvez utiliser MonTempo CIBC. Payez à votre rythme grâce à des plans de paiement par versements à des taux d'intérêt moins élevés sur les achats admissibles portés à votre carte sur une durée fixe. Certaines restrictions s'appliquent. Visitez le site cibc.com/MonTempo pour en savoir plus.

À la loupe CIBC

Utilisez la fonctionnalité À la loupe dans l'application Services bancaires mobiles CIBC pour obtenir des conseils personnalisés selon les opérations liées à votre carte de crédit et à votre compte de dépôt afin de vous aider à gérer vos dépenses courantes.

Gérer ma carte

La Banque CIBC vous offre un certain nombre de caractéristiques pour la gestion numérique de votre carte de crédit. Il vous suffit d'ouvrir une session de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC pour commencer. La Banque CIBC offre des services bancaires partout où vous allez, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, grâce à notre application Services bancaires mobiles CIBC primée pour appareils iPhone[MD], iPad[MD] et Android[MC].

Configurez votre portefeuille mobile pour avoir encore plus de façons pratiques d'effectuer des paiements tout en obtenant les primes, la sécurité et les assurances que vous offrent vos cartes physiques.

Activer ma carte

Vous venez de recevoir votre carte et vous êtes prêt à l'utiliser? Activez facilement une nouvelle carte de crédit ou une carte de remplacement en ligne en tout temps.

Choisir votre NIP

Choisissez ou modifiez facilement votre NIP en ligne, partout dans le monde, en tout temps.[26] Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/gerermacarte.

Bloquer ou réactiver ma carte

Égarer une carte de crédit, c'est stressant. Grâce aux fonctions Bloquer et Réactiver, vous pouvez instantanément bloquer votre carte de crédit en quelques étapes rapides et la réactiver facilement lorsque vous la retrouvez.

Remplacer une carte perdue, volée ou endommagée

En cas de perte, de vol ou de dommage, vous pouvez demander une carte de remplacement numériquement en quelques étapes faciles.

Alertes sur les opérations par carte de crédit

Recevez des alertes en temps réel chaque fois qu'une opération est effectuée avec votre carte, ou précisez un montant au-delà duquel vous souhaitez être avisé.

Coordonnées importantes

Services de cartes de crédit CIBC

Banque CIBC . . . . . cibc.com/francais
Primes CIBC . . . . . primescibc.com
Façons de payer . . . . . cibc.com/faconsdepayer
Au Canada et aux États-Unis 1 800 465-4653
Ailleurs dans le monde‡ 514 861-4653
Appareil de télécommunications pour malentendants (ATME) (en Amérique du Nord) 1 877 331-3338

Remplacement de carte CIBC perdue ou volée

Soumettez une demande par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC, ou appelez :

Au Canada et aux États-Unis 1 800 663-4575
Ailleurs dans le monde 514 861-9898

Service de conciergerie Visa Infinite Privilege

requests@VisaVIPConcierge.ca

Au Canada et aux États-Unis 1 855 822-1240
Ailleurs dans le monde‡ 303 967-1036

Remplacement de carte Visa perdue ou volée et assistance en cas d'urgence (service offert à l'extérieur du Canada)

Aux États-Unis 1 800 VISA-911
Ailleurs dans le monde‡ 303 967-1096

Centre de primes CIBC

Au Canada et aux États-Unis 1 888 317-7728
Ailleurs dans le monde‡ 905 696-4942

Assistance Assurance voyage CIBC

La Compagnie d'assurance Belair inc. . . . . .cibc.client.insure/fr
Au Canada et aux États-Unis 1 855 845-0999
Ailleurs dans le monde‡ 905 412-1102

Assurance voyage CIBC facultative

Partout en Amérique du Nord 1 800 898-0392
Ailleurs dans le monde‡ 416 340-8187

Location de véhicules

Réservations mondiales Avis 1 800 879-2847
Réservations Budget 1 800 268-8900

‡ Ces numéros peuvent être appelés à frais virés.

Conservez le Guide de vos avantages

C'est une bonne idée de conserver le Guide de vos avantages pour toute référence future, et vous pouvez toujours trouver la version la plus récente sur le site https://www.cibc.com/fr/personal-banking/credit-cards/manage/agreements-and-insurance.html. Vous ne savez jamais quand vous pourriez avoir besoin d'un renseignement important ou des numéros de téléphone liés à votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege.

Modalités du programme Aventura

Visitez le site primescibc.com/modalites pour connaître les modalités actuelles du programme Aventura qui s'appliquent à vous.

Remarques, marques de commerce et mentions juridiques

1 Le crédit de voyage annuel de 200 $ s'applique pour tout achat de voyage effectué auprès du Centre de primes CIBC porté à votre compte de carte Aventura (« achat admissible »). Il peut s'écouler jusqu'à 30 jours entre la date à laquelle l'achat admissible est porté à votre compte de carte Aventura et la date à laquelle s'applique le crédit. Si le montant du premier achat admissible est inférieur à 200 $, le solde restant sera automatiquement appliqué aux achats admissibles subséquents dans l'ordre dans lequel ils sont portés au compte de la carte Aventura. Le crédit non utilisé sera perdu à la fin de l'année civile. Le crédit de voyage de 200 $ sera remis en vigueur le 1er janvier de chaque année civile. Votre compte doit être en règle au moment où l'achat admissible est comptabilisé comme étant admissible au crédit de voyage. Le crédit de voyage de 200 $ n'est pas remboursable une fois qu'il a été appliqué à votre compte de carte Aventura. La Banque CIBC se réserve le droit de retirer tout crédit porté par erreur à votre compte de carte Aventura.

2 **Accès aux salons aéroportuaires à l'échelle mondiale – Programme de Compagnon d'aéroport Visa :** Les Titulaires de carte qui ont une carte Visa Infinite Privilege émise au Canada valide ont accès aux salons participants du Programme de Compagnon d'aéroport Visa (le « Programme »), hébergé et géré par Dragonpass International Ltd. Les Titulaires de carte doivent s'inscrire par l'intermédiaire de l'application de Compagnon d'aéroport Visa (téléchargeable gratuitement) ou sur le site Web du Programme (visaairportcompanion.ca/fr) au moyen d'une carte Visa Infinite Privilege émise au Canada valide pour profiter des avantages. Au moment de l'inscription, six (6) visites gratuites dans les salons seront offertes au Titulaire de carte par année d'adhésion. Les visites gratuites peuvent être utilisées par le Titulaire de carte pour lui-même et pour les invités qui l'accompagnent dans les salons participants. Pour toute visite au-delà du nombre de visites gratuites accordé, des frais de 32 $ US (peut changer) par personne et par visite facturés dans le contexte du Programme s'appliquent. Les frais applicables à l'accès aux salons seront portés à la carte CIBC Visa Infinite Privilege liée à l'adhésion au Programme du Titulaire de carte. À moins de suspension ou d'annulation, l'adhésion au Programme se renouvelle automatiquement à la date anniversaire. L'adhésion au Programme pourrait être suspendue si votre Carte CIBC est annulée ou si elle n'est pas maintenue en règle. Pour consulter la liste complète des salons aéroportuaires participants et pour en savoir plus sur leurs installations, les frais d'accès aux salons actuels, leurs heures d'ouverture et les restrictions applicables, les Titulaires de carte peuvent visiter l'application et le site Web du Programme (visaairportcompanion.ca/fr) pour obtenir plus de renseignements. Les Titulaires de carte qui participent au Programme sont assujettis aux Conditions d'utilisation (https://en.dragonpass.com.cn/info/termsofuse/fr_CA), aux Conditions et services (https://en.dragonpass.com.cn/info/termsofservice/fr_CA) et à la Politique de confidentialité (https://en.dragonpass.com.cn/info/privacypolicy/fr_CA) de DragonPass ainsi qu'à l'Avis de confidentialité à l'échelle mondiale de Visa (https://www.visa.ca/fr_CA/legal/global-privacy-notice.html). Pour consulter les modalités détaillées, visitez l'application ou le site Web du Programme (visaairportcompanion.ca/fr). Les services et les avantages du Programme sont fournis par DragonPass et d'autres fournisseurs d'offres tiers applicables, et ni Visa ni la Banque CIBC ne peuvent être tenues responsables de toute réclamation ou de tout dommage résultant de la participation au Programme.

3 Pour obtenir une Prime aérienne à l'aide du Tableau des Primes aériennes Aventura, vous devez échanger au moins 80 % du nombre total des Points Aventura que requiert son achat. Si vous n'avez pas suffisamment de Points Aventura pour obtenir une Prime aérienne en entier (mais que vous avez au moins 80 % du nombre requis de Points Aventura), vous pouvez demander au Centre de porter à votre Carte un montant pour couvrir le déficit de Points, avant les Taxes et autres frais. Si le Centre porte un montant à votre Carte pour couvrir le déficit de Points d'une Prime aérienne et que l'on vous informe que la prime Voyage Aventura est remboursable, alors, dans l'éventualité d'un remboursement,
le montant précédemment porté à votre Carte ne sera pas remboursé sur votre Compte de carte de crédit et vous recevrez en échange des Points Aventura correspondant au déficit de Points.

4 Les titulaires de carte peuvent recevoir deux (2) crédits d'une valeur maximale de 200 $ CA chacun sur leur relevé lorsque les frais de demande d'adhésion au programme NEXUS sont portés à une carte admissible, que leur demande d'adhésion à NEXUS soit approuvée ou refusée. Limite de deux (2) crédits sur le relevé tous les 4 ans. Vous devez utiliser votre carte pour remplir la demande d'adhésion au programme NEXUS et pour payer les frais de demande d'adhésion. Pour que les titulaires de carte soient admissibles au crédit sur leur relevé, leur compte doit être en règle au moment où les droits d'adhésion sont imputés. La Banque CIBC n'a aucun contrôle sur le programme, notamment sur le processus d'approbation des demandes, l'inscription ou les droits à payer. Les exigences d'admissibilité du programme NEXUS sont déterminées par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (U.S. Customs and Border Protection ou CBP), et peuvent être consultées sur le site https://www.cbsa-asfc.gc.ca/prog/nexus/term-fra.html.

[5] La Banque CIBC n'est ni un fournisseur de voyages ni une agence de voyages. Les fournisseurs de services externes indépendants peuvent offrir des fournitures et des services dans le contexte du Programme, y compris le Centre et le site Web. Le site Web cibcbyexpedia.com/fr est exploité par Expedia, Inc. Tous les services voyages sont fournis par Expedia, Inc., Tour East Holidays (Canada) Inc. (à titre de fournisseur de services de traitement des billets d'avion pour Expedia, Inc.) ou le Groupe de Voyages Merit, qui sont des agences de voyages indépendantes. Numéros d'enregistrement du Groupe de Voyages Merit : ON-4499356 | BC-34799 | QC-703563.

[6] Les couvertures d'assurance incluses avec les cartes de crédit CIBC sont souscrites auprès de **La Compagnie d'assurance Belair inc**. Vous pouvez communiquer avec l'assureur au 1 855 845-0999 au Canada et aux États-Unis ou au 905 412-1102 à frais virés de partout ailleurs, ou visiter le site cibc.client.insure/fr. Les différentes cartes auront des couvertures différentes. Pour en savoir plus sur les couvertures incluses avec une carte en particulier et pour obtenir des renseignements importants sur les critères d'admissibilité, les garanties, les restrictions, les limites et les exclusions, visitez la page https://www.cibc.com/fr/personal-banking/credit-cards/manage/agreements-and-insurance.html et consultez les certificats d'assurance inclus dans la trousse de votre carte. Certaines couvertures d'assurance nécessitent que les achats, les locations de voiture, les billets d'un transporteur public, les frais d'hébergement et autres frais de voyage soient portés à la carte pour que l'assurance soit en vigueur. D'autres conditions peuvent également s'appliquer. L'**Assurance collision/dommages pour les véhicules de location** est disponible pour des périodes de location allant jusqu'à 48 jours pour des véhicules de location dont le prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) est de 100 000 $ CA ou moins, et qui ne sont pas autrement exclus de la couverture. Pour activer la couverture, vous devez porter le coût total de la location à votre carte et refuser la garantie Exonération en cas de dommages causés par collision (EDC) ou la garantie Exonération en cas de dommages (aux États-Unis) de l'agence de location. L'Assurance collision/dommages pour véhicules de location prévoit une couverture jusqu'à concurrence de la valeur au jour du sinistre du véhicule de location, telle que définie dans votre certificat d'assurance. Veuillez noter que certaines agences de location peuvent évaluer les dommages à un montant plus élevé que la valeur au jour du sinistre du véhicule de location et que vous pourriez être responsable de verser la différence à l'agence de location. Avant de refuser la garantie EDC ou la garantie Exonération en cas de dommages (aux États-Unis) de l'agence de location, vous devriez lire attentivement le contrat de location, le certificat d'Assurance collision/dommages pour les véhicules de location incluse dans la trousse de votre carte et l'attestation de toute autre assurance que vous pourriez détenir, et en comparer les modalités afin de déterminer celle qui répond le mieux à vos besoins. L'**Assurance voyage pour soins médicaux d'urgence hors province** couvre le titulaire de carte principal, son conjoint et ses enfants à charge et un utilisateur autorisé pendant les 31 premiers jours d'un voyage si la personne assurée est âgée de 64 ans ou moins, ou pendant les 10 premiers jours d'un voyage si la personne assurée est âgée de 65 ans ou plus (les enfants à charge doivent être âgés d'au moins 15 jours et de moins de 21 ans ou être des étudiants à temps plein âgés de moins de 25 ans, à moins qu'ils soient atteints d'une déficience physique ou mentale permanente). L'Assurance voyage pour soins médicaux d'urgence hors province peut ne pas couvrir les procédures médicales effectuées sans approbation préalable. L'Assurance voyage pour soins médicaux d'urgence hors province et l'Assurance annulation et interruption de voyage peuvent ne pas couvrir certaines affections médicales qui ne sont pas stables avant votre voyage. Certaines assurances sont des « assurances complémentaires », ce qui signifie que toutes les autres sources de recouvrement ou de protection doivent être utilisées avant que l'assurance puisse s'appliquer.

[7] Vous devez avoir une carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege valide et en règle pour profiter des avantages et des services Visa Infinite Privilege. Les réductions et avantages sont incessibles, et les réductions ne peuvent être combinées à aucune autre offre ou réduction. Visa se réserve le droit de modifier ou d'annuler les offres en tout temps, sans préavis. Ni Visa ni la Banque CIBC ne sont responsables des réclamations ou des dommages liés à l'utilisation d'un avantage ou d'un service fourni par un tiers. Les offres, avantages et services sont sous réserve des modalités complètes, y compris celles des fournisseurs tiers, qui peuvent être obtenues au https://www.visa.ca/fr_CA/pay-with-visa/cards/credit-cards/infinite-privilege/terms-and-conditions.html. L'avis de confidentialité de Visa Infinite Privilege, qui se trouve sur le site visa.ca/fr_CA/legal/global-privacy-notice.html, s'applique à tous les avantages et services qui nécessitent une inscription ou qui sont fournis d'une façon ou d'une autre par l'intermédiaire du Service de conciergerie Visa Infinite Privilege ou du site Web Visa Infinite Privilege. La collecte, l'utilisation et la communication de vos renseignements personnels par les tiers qui fournissent des services et des avantages sont assujetties aux politiques sur la protection de la vie privée de ces tiers.

[8] Obtenez 2 points Aventura par dollar d'achat porté à la carte (sauf les retours) effectué auprès des marchands classés dans les catégories suivantes par le réseau Visa : i) épiceries et supermarchés, débits de restauration et restaurants, débits de boisson et établissements de restauration rapide, ii) stations-service et distributeurs automatiques d'essence, recharge pour véhicules électriques avec le code de catégories de marchands CCM 5552, transport de banlieue ou régional pour passagers au Canada, y compris les wagons de métro, les tramways, les taxis, les limousines et les entreprises de covoiturage (à l'exclusion de marchands qui pourraient être classés comme des services ou réservations de voyage, p. ex., transport aérien, locations de voitures et croisières), iii) services de divertissement (salles de cinéma, théâtres, agences de vente de billets, ensembles musicaux, orchestres et artistes divers). L'offre de points bonis Aventura n'est valide que pour la première tranche de 200 000 $ d'achats annuels nets par carte portés à votre compte (ce qui signifie tous les achats par carte effectués par tous les titulaires auprès de n'importe quelle catégorie de marchands); au-delà de ce montant, les achats annuels nets d'essence, d'épicerie, effectués auprès des marchands classés dans la catégorie recharge pour véhicules électriques avec le code de catégories de marchands CCM 5552, de transport, de restauration et de divertissement réglés au moyen de la carte donnent droit aux points Aventura au taux de remise ordinaire. La limite de 200 000 $ sera remise à zéro le jour suivant l'impression de votre relevé de décembre. Les modalités, les conditions et les catégories de marchands admissibles peuvent changer sans préavis.

[9] Obtenez 3 points Aventura par dollar d'achat de voyage porté à la carte par l'intermédiaire du Centre de primes CIBC, à l'exclusion des taxes, des assurances, des frais de service ou autres frais semblables. Aucun point Aventura n'est attribué dans le cas de voyages obtenus au moyen d'un échange de points Aventura.

[10] Les achats réglés avec la carte, moins les retours, donnent droit aux points Aventura. Les avances en espèces, les opérations de Virement de fonds mondial CIBC, les intérêts, les frais, les virements de solde, les paiements, les Chèques Pratiques CIBC ou les échanges de points ne donnent pas droit aux points Aventura. Les primes Aventura et les modalités du programme peuvent changer sans préavis. Des taxes, frais et suppléments peuvent s'appliquer aux primes. Les points Aventura obtenus sur des achats réglés au moyen de la carte pendant la période couverte par un relevé mensuel peuvent ne pas être portés à votre carte si celle-ci n'est pas en règle à un moment donné durant cette période.

[11] Pour en savoir plus, renseignez-vous sur les prix maximums des billets et le Tableau des primes aériennes Aventura auprès du Centre de primes CIBC. Il est possible que des transporteurs aériens imposent des frais, des restrictions ou d'autres conditions relativement aux voyages aériens. Les points Aventura non échangés seront annulés 60 jours après que vous aurez volontairement fermé votre compte de carte de crédit Aventura ou dans les 12 mois suivant le décès du titulaire de carte principal.

[12] Les primes style de vie Aventura CIBC comprennent les taxes. Tous frais supplémentaires seront confirmés lors de l'échange de la prime. En raison du caractère unique des primes style de vie Aventura, la disponibilité des places et des dates peut être restreinte.

[13] Le nombre de points à échanger doit être égal ou inférieur au solde de points Aventura disponible du titulaire de carte. La Banque CIBC détermine le ratio de conversion des points Aventura en dollars, qui peut être modifié en tout temps, sans préavis. Les échanges « Magasinage avec des points » ne sont ni remboursables, ni échangeables, ni cessibles, sauf indication contraire. Seuls les titulaires de carte principaux peuvent effectuer un échange « Magasinage avec des points ». Les usagers autorisés ne sont pas admissibles. Les échanges « Magasinage avec des points » sont permis uniquement pour les opérations autorisées qui n'ont pas été portées au compte de carte de crédit. L'échange de vos points Aventura sera traité comme un paiement au compte, et non pas comme un crédit. Pour en savoir plus sur la façon dont les paiements sont appliqués à votre compte, consultez l'Entente avec le titulaire de carte.

[14] Seuls les titulaires de carte principaux peuvent effectuer un échange « Paiement avec des points » ou « Produits financiers avec des points ». Les usagers autorisés ne sont pas admissibles. Les primes obtenues à la suite d'un échange ne sont ni remboursables, ni échangeables, ni cessibles, sauf indication contraire. Le nombre de points à échanger doit être égal ou inférieur au solde de points disponible du titulaire de carte. La Banque CIBC détermine le ratio de conversion des points en dollars, qui peut être modifié en tout temps, sans préavis. L'utilisation de l'échange « Paiement avec des points » figurera sur le relevé de carte de crédit dans un délai de cinq (5) jours ouvrables. Vous trouverez d'autres renseignements sur l'utilisation de points pour rembourser le capital impayé et pour d'autres produits financiers CIBC, notamment des comptes d'épargne enregistrés et des comptes Pro-Investisseurs, sur le site https://www.cibc.com/fr/personal-banking/ways-to-bank/ways-to-pay/payment-with-points.html.

[15] Il est possible d'utiliser les points seulement pour rembourser par anticipation le capital impayé. Le paiement anticipé ne peut être supérieur au privilège de paiement anticipé annuel. Vous trouverez ce montant dans vos documents de prêt hypothécaire ou à la rubrique « Renseignements sur le prêt hypothécaire » dans la section Mes comptes de CIBC en direct. Un paiement anticipé peut seulement être effectué à une date de versement hypothécaire habituelle. Vous devez présenter cette demande au moins 5 jours ouvrables avant la date de paiement habituelle à laquelle vous souhaitez que le paiement anticipé soit appliqué. Le paiement anticipé figurera dans les services bancaires en ligne dans les 5 jours ouvrables après la date de paiement habituelle à laquelle il a été appliqué.

[16] Les comptes d'épargne enregistrés admissibles à des cotisations au moyen de points Aventura sont les suivants : REER – Compte d'épargne à intérêt quotidien (CEIQ) et Compte d'épargne Avantage fiscal (CEAF) CELI. Le titulaire de carte doit s'assurer que le montant de la cotisation ne dépasse pas son plafond de cotisation prescrit par l'ARC. Les cotisations effectuées au moyen d'un échange de points doivent se faire à partir du produit Aventura existant du titulaire de carte vers son CEIQ ou CEAF. L'imputation des points Aventura échangés contre des cotisations à des CEIQ ou à des CEAF peut prendre jusqu'à 5 jours ouvrables.

[17] Les échanges s'appliquent seulement à des comptes de prêt personnel existants. Les produits de prêt personnel admissibles doivent afficher un solde impayé. Les paiements au moyen de points Aventura portés au compte de prêt personnel du titulaire de carte figureront dans les services bancaires en ligne dans les 5 jours ouvrables suivant la date de traitement.

[18] Les comptes Pro-Investisseurs suivants sont admissibles à un échange « Produits financiers avec des points » : Comptes enregistrés (REER, FERR, CELI, REEE) et comptes de placement (espèces, marge, options). Les primes au titre d'un produit financier transférées à un compte enregistré seront appliquées en tant que cotisation en espèces par le titulaire de carte. Le titulaire de carte doit s'assurer que le montant ne dépasse pas la limite de cotisation associée au compte enregistré. Les titulaires de carte peuvent communiquer avec Pro-Investisseurs CIBC au 1 800 567-3343 afin d'appliquer une prime au titre d'un produit financier à leur compte Pro-Investisseurs CIBC actuel ou encore pour ouvrir un compte Pro-Investisseurs CIBC et ensuite prendre des dispositions en vue d'obtenir une prime au titre d'un produit financier. L'imputation du crédit en espèces porté au compte Pro-Investisseurs CIBC du titulaire de carte peut prendre plus de 5 jours ouvrables. Un crédit en espèces reçu en lien avec une prime au titre d'un produit financier peut servir à acheter tout produit de placement (actions, fonds communs de placement, CPG, métaux précieux, etc.).

[19] L'accès suite à la présentation d'une carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege valide et inscrite, bien qu'il soit disponible dans la plupart des salons du programme, est sous réserve de disponibilités.

[20] Les biens et services que vous demandez ou obtenez par l'intermédiaire du Service de conciergerie Visa Infinite Privilege sont fournis par divers fournisseurs tiers qui ne sont pas liés à Visa. Ni Visa ni la Banque CIBC n'endossent, n'évaluent et ne sélectionnent ces fournisseurs de service, et elles ne font aucune

déclaration et n'offrent aucune garantie, expresse ou implicite, au sujet de ces fournisseurs de service ou des biens et services obtenus, pas plus qu'elles n'assument une quelconque responsabilité à leur égard. Ni Visa ni la Banque CIBC ne peuvent garantir que toutes vos demandes seront exécutées avec succès. Les services de conciergerie Visa Infinite Privilege ne sont assortis d'aucuns frais; toutefois, vous êtes responsable du coût de tout bien ou service (y compris les frais connexes) dont vous avez autorisé l'achat et qui a été acheté en votre nom par le Service de conciergerie Visa Infinite Privilege. Tous les coûts seront portés directement à votre carte Aventura CIBC Visa Infinite Privilege.

21 Vous économiserez trois cents (0,03 $) par litre au moment de votre achat si vous présentez votre carte ou votre application Récompenses Journie et que vous utilisez votre carte CIBC liée pour payer. Rabais offert dans les établissements participants, quel que soit le type d'essence ou de diesel, jusqu'à concurrence de 100 litres par opération. Pour obtenir le rabais, vous devez être inscrit à Services bancaires CIBC en direct ou dans l'application Services bancaires mobiles CIBC et l'utiliser pour lier votre ou vos cartes CIBC admissibles à Récompenses Journie. Il peut s'écouler jusqu'à deux (2) jours ouvrables avant que nous liions vos cartes. Pour participer à cette offre, vous devez être titulaire d'une carte de débit ou de crédit personnelle CIBC émise par la Banque CIBC. Toutes les cartes Simplii sont exclues. Pour connaître toutes les modalités du programme, consultez le site cibc.com/journie-fr. Lorsque votre compte Récompenses Journie atteint trois cents (300) points Journie, vous économiserez automatiquement sept cents (0,07 $) supplémentaires par litre sur votre prochain achat d'essence effectué dans les 30 jours, jusqu'à concurrence de 100 litres. Une fois les 300 points atteints, votre solde sera remis à zéro et vous recommencerez l'accumulation des 300 points vers votre prochain rabais de sept cents (0,07 $) sur l'essence. Pour en savoir plus, consultez le site journie.ca.

22 Les établissements participants comprennent certaines stations-service des marques Chevron, Pioneer ou Ultramar participantes au Canada. Pour obtenir la liste complète des stations-service participantes, visitez le site journie.ca/fr-CA/destinations

23 Les rabais s'appliquent uniquement aux frais de durée et de kilométrage ainsi qu'aux tarifs de base, et sont établis par l'agence de location participante.

24 Le pouvoir d'achat supplémentaire au-delà de votre limite n'est pas synonyme de dépenses illimitées, et il comporte aussi une limite. Le montant que vous aurez la possibilité de dépenser au-delà de votre limite de crédit est fondé sur une évaluation de différents facteurs comme l'historique de vos paiements et vos habitudes d'achat. Vous devez rembourser toute somme dépassant votre limite avant la date d'échéance de paiement de votre carte de crédit.

25 Les avances en espèces ne donnent pas droit à des points Aventura. L'intérêt sur les avances en espèces court à compter de la date où elles sont retirées de votre compte de carte de crédit; les avances en espèces sont accordées sous réserve du crédit disponible et des fonds disponibles.

26 Tous les Titulaires de carte principaux et Usagers autorisés peuvent choisir un NIP par l'entremise de Services bancaires mobiles CIBC ou Services bancaires CIBC en direct. Un NIP est requis pour les opérations au guichet automatique et certains achats en magasin.

27 Les taux de change de la Banque CIBC s'appliquent. Seuls les titulaires de carte principaux peuvent utiliser leur compte de carte de crédit admissible pour effectuer une opération de Virement de fonds mondial CIBC. La plupart des opérations de Virement de fonds mondial CIBC sont exécutées en 1 à 3 jours ouvrables.

28 La Banque CIBC n'impute aucun intérêt sur une opération de Virement de fonds mondial figurant sur votre relevé si nous recevons le paiement total du Montant exigible (ou pour une opération de Virement de fonds mondial qui a été convertie en un Plan de paiement par versements au cours de la période couverte par ce relevé, si nous recevons le paiement total de votre Solde) au plus tard à la date d'échéance du paiement pour ce relevé. Les termes qui commencent par une majuscule dans cette note de bas de page ont le sens qui leur est attribué dans l'Entente avec le titulaire de carte CIBC.

29 Les plans de versements MonTempo CIBC permettent aux titulaires de carte admissibles de convertir une ou des opérations par carte admissibles portées au compte en versements mensuels (incluant les intérêts) sur une période déterminée. Lorsque vous créez un plan de versements, vous pouvez sélectionner une durée de versements (en mois) assortie d'un taux d'intérêt annuel. Une fois que vous avez accepté les modalités du plan de paiement par versements et que ce dernier a été créé, vous pouvez l'annuler en tout temps, mais vous ne pouvez pas le modifier. Les plans de versements MonTempo CIBC sont offerts uniquement : a) aux titulaires dont le compte est en règle; b) pour certains comptes et certaines opérations admissibles. Pour connaître toutes les modalités, visitez le site cibc.com/MonTempo.

Tous les renseignements étaient valides au moment de l'impression et sont sujets à des modifications sans préavis.
* Marque de commerce de Visa Int., utilisée sous licence.
L'indicateur d'opération sans contact est une marque déposée d'EMVCo LLC.
iPhone[MD], iPad[MD] et le logo Apple sont des marques de commerce d'Apple inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays.
Android[MC] est une marque de commerce de Google Inc.
Interac[MD] est une marque déposée d'Interac Corp., utilisée sous licence.
[MC] Toutes les marques de commerce de Récompenses JOURNIE, Pioneer et Fas Gas sont la propriété de Corporation Parkland.
[MC] Ultramar est une marque déposée d'Énergie Valero Inc., utilisée sous licence.
© 2022 Chevron Canada Limited. Tous droits réservés. CHEVRON et TECHRON sont des marques déposées de Chevron Intellectual Property LLC.
[MC] RSVP Rewards & Design et le logo RSVP Rewards & Design sont des marques de commerce de la Northland Properties Corporation.
◊ Marque officielle ou marque de commerce de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, utilisée sous licence.
Avis est une marque déposée utilisée sous licence au Canada par Aviscar Inc.
Budget est une marque déposée utilisée sous licence au Canada par Budgetcar Inc.
[MD] Le logo CIBC est une marque déposée de la Banque CIBC. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de la Banque CIBC ou de leur titulaire de marque respectif.

BG-25A-AVPV-FRE Guide de référence – Aventura Privilege (français)

CIBC